UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2022-09-22-10

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 22 septembre 2022 -

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de présents : 27
Nombre de membres ayant donné procuration : 05
Nombre d'absents non représentés : 03
Quorum : 18 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 18 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 22 septembre 2022 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

X - Revalorisation de la bourse de mobilité transfrontalière

APPROUVE la revalorisation de la bourse transfrontalière à hauteur de 550,00 euros au lieu des 400,00 euros/mois pour maintenir l'attractivité des échanges transfrontaliers pour l'année universitaire 2022-2023, selon les ressources disponibles (Etablissement et financement CAPB).

VOTE : POUR : 29 ABSTENTION : 01 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 02

Pau, le 26 septembre 2022
Le Président,

Laurent **BORDES**

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 05/10/2022